

ASA du HOUSSEAU / CARQUEFOU

2 Place des tennis Le housseau 44470 CARQUEFOU

contat@asa-housseau.fr

www.asa-housseau.fr

Objet : Réfection de deux courts de tennis

Organisme acheteur

ASA du Housseau 2 place des tennis Le Housseau 44470 CARQUEFOU

Type de procédure MAPA

Objet du marché : réfection de deux courts de tennis suivant cahier des charges disponible sur le blog de l'Association

Lieu d'exécution des travaux : 2 place des tennis 44470 Carquefou.

NB : Les lieux sont libres d'accès aux entreprises soumissionnaires

Délais d'exécution des travaux :

fin Mai 2017 au plus tard après marché conclu fin février au plus tard

Les soumissionnaires devront fournir un planning des travaux, tel qu'ils entendent le tenir.

Critères d'attribution :

offre la mieux disante et la plus économiquement avantageuse appréciée par la commission travaux de l'ASA suivant les critères ci-dessous :

- Prix : 70 %

- Présentation d'entreprise, références, méthodologie et délais : 30 %

NB : La commission travaux de l'ASA se réserve le droit de négocier toute restriction ou tout ajout au cahier des charges avec l'entreprise retenue.

Modalités de paiement :

par mandat administratif TP de Carquefou, suivant situation mensuelle dûment approuvée par le président de l'ASA.

Garantie :

Les soumissionnaires expliciteront clairement la garantie qu'ils comptent assurer, sachant que l'application de peinture « spéciale tennis » ne pourra être inférieure à 3 ans contre tout vice de fabrication.

Réception des offres

- Par courrier ou dépôt sous double enveloppe au domicile de l'organisme acheteur ; l'enveloppe intérieure scellée portera la mention « ne pas ouvrir avant la date limite » et mentionnera le nom de l'entreprise, et la référence de l'appel d'offre.
- délai maximum de réponse : 10 jours à minuit après parution du présent avis.

Documents à remettre par les soumissionnaires

- Un acte d'engagement dûment signé par le responsable de l'entreprise
- Une présentation de l'entreprise, son chiffre d'affaires, son organisation, et de ses capacités humaines et techniques, assurances risques professionnels, ses certifications, et références récentes nécessaires pour exécuter les travaux demandés, ainsi que les modalités et la méthodologie qu'elle compte déployer pour parfaire le chantier.
- une déclaration sur l'honneur de l'entreprise attestant qu'elle est en règle avec les articles du code des marchés public qui concernent l'interdiction de soumissionner, et avec ceux du code du travail relatifs à l'emploi des travailleurs handicapés.
- un justificatif de domiciliation bancaire
- Un bordereau de prix, fermes et définitifs, valable 120 jours à dater de la date limite de réception des offres, établi suivant les clauses du cahier des charges techniques. Toute option non comprise dans ce cahier des charges sera clairement explicitée afin d'être éventuellement retenue.

Carquefou , le 31 Janvier 2017